



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 28 mars 2019

n° 034-19

**Objet :** *RS - Attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour les prestations d'entretien des stations d'épuration et des postes de relèvement des eaux usées de Grand Chambéry*

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 31

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Benoit Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 14

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Albert Darvey - David Dubonnet - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 28 mars 2019

délibération n° 034-19

objet **RS - Attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour les prestations d'entretien des stations d'épuration et des postes de relèvement des eaux usées de Grand Chambéry**

---

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que le 21 février 2019, le Bureau a approuvé le lancement d'un marché à procédure adaptée sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour les prestations d'entretien des stations d'épuration et des postes de relèvement des eaux usées de Grand Chambéry.

Les prestations, qui concernent 4 stations d'épuration à boues activées, 9 stations à macrophytes et 38 postes de relèvement d'eaux usées, sont organisées sous forme de tournées et consistent :

- à effectuer un entretien de premier niveau, principalement autour du prétraitement pour les stations d'épuration et du dégrillage pour les postes de relèvement,
- à contrôler le bon fonctionnement des différents appareils et équipements.

En complément, des prestations d'entretien spécifique peuvent être ponctuellement demandées.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes sans montant minimum et avec un montant maximum de 443 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre (un an renouvelable une fois).

Les 6 offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix 60 %,
- valeur technique 40 %.

La commission d'appel d'offres du 14 mars 2019 a retenu l'offre de Suez Eau France, pour un montant indicatif annuel de 142 331,68 € HT.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

**Vu** l'avis de la commission d'appel d'offres du 14 mars 2019,

### **Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** attribue l'accord-cadre à bons de commande pour les prestations d'entretien des stations d'épuration et des postes de relèvement des eaux usées de Grand Chambéry à Suez Eau France,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 034-19

Objet de l'acte : RS - Attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour les prestations d'entretien des stations d'épuration et des postes de relèvement des eaux usées de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres

Date de l'acte : 28 mars 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21942H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21942H1

Date de transmission en Préfecture : 08 avril 2019

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2019